

*
* *

Ne soyons donc pas surpris de voir les amis du Cœur Eucharistique recourir avec une filiale confiance à cette bonne mère. N'a-t-elle pas été la *coopératrice de Jésus* dans le don de son Cœur Eucharistique. Elle le fut non pas seulement en ce sens que, canal providentiel et distributrice universelle des grâces de Dieu, c'est par elle que nous viennent toutes les grâces eucharistiques dont le Cœur de Jésus est la source. Saint Alphonse de Liguori, appuyé sur la tradition catholique, enseigne que tous les biens que nous recevons du Seigneur nous viennent par les mains de Marie(1). "Dieu, disait aussi Bossuet, ayant une fois voulu nous donner Jésus-Christ par la sainte Vierge, cet ordre ne change plus, et les dons de Dieu sont sans repentance(2)." Il est donc évident que Marie n'a pu être étrangère à l'institution de la sainte Eucharistie, qui nous donne, dans le Cœur Eucharistique, non seulement la plus grande des grâces, mais le principe universel, l'auteur même de la grâce(3).

Mais il y a plus; c'est à Marie, en vertu de sa maternité divine, que nous sommes redevables du Cœur Eucharistique. Si, en effet, Dieu le Père nous a donné son Fils unique selon sa divinité, à Marie revient la gloire de nous avoir donné Jésus-Christ selon son humanité. Or, cette humanité nous la retrouvons et nous l'adorons dans le sacrement d'amour aussi réellement présente qu'à la crèche et au calvaire; c'est le même corps, c'est le même sang, mais c'est aussi le même Cœur(4). Dans cette humanité cachée à nos regards, sous

(1) *Œuvres ascétiques* (éd. Dujardin), t. XII, p. 152. *Les Gloires de Marie*, ch. v, §1.

(2) *Œuvres complètes*, t. IV, p. 128. Sermon III sur la Conception de Marie.

(3) Barthélemy de Los Rios: *De hierarchia Mariana* (Anvers 1641) lib. IV, c. 34.

(4) *Cor Jesu in sinu Virginis Matris a Spiritu Sancto formatum* (Litanies du S. Cœur).